Retrouvez-nous sur internet :
www.grace-hollogne.be

GRACE-HOLLOGNE 2004 magazine

[2ème trimestre 2004 • NUMERO 18]

J-M Lheureux, sculpteur

La Maison Familiale

Le Conseil communal des enfants

Le nouveau bâtiment
Porsche à Bonne Fortune

Dans ce numéro,
à détacher,
le calendrier des collectes de déchets.

Editorial

Lorsque vous lirez ces quelques lignes, nous serons déjà entrés dans la partie estivale de notre calendrier. Depuis quelques années, nous bénéficions d'une météo particulièrement favorable les mois d'été ce qui favorise, bien évidemment, la vie en plein air.

Je ne peux que vous encourager à profiter pleinement de ces moments qui sont, aussi, l'occasion de faire la fête en famille ou avec des amis autour d'un barbecue.
Dans ces circonstances, n'oubliez pas que dans votre voisinage immédiat résident d'autres personnes qu'il convient de respecter en limitant toutes les formes d'émissions sonores et ce, principalement en soirée.

C'est aussi en été que notre service de police constate le plus de feux de jardins. Bien que ceux-ci existent depuis la nuit des temps, il est dangereux pour notre planète et pour notre santé de continuer cette pratique. Dans la longue liste des effets négatifs provoqués par ces quelques flammes, on peut citer l'aggravation de l'effet de serre, les risques de cancers, les fumées urticantes, les mauvaises odeurs, la contamination des potagers sur lesquels les fumées retombent,…
Vous devez aussi savoir que les incinérateurs de jardin sont juste un contenant, un moyen de faire du feu. Ils ne sont équipés d'aucun système de traitement des fumées et donc pas plus autorisés que les feux « classiques » ! L'incinération de déchets, à domicile, est considérée comme une infraction à la loi et peut être suivie de sanctions pénales. Seule est tolérée l'incinération de déchets végétaux provenant de l'entretien normal des jardins, pour autant, que le feu soit surveillé et distant d'au moins 100 mètres de toute habitation!

Je vous rappelle que comme les années précédentes, notre service de police assure une surveillance des bâtiments inoccupés pendant la période des vacances. N'oubliez pas de vous inscrire pour solliciter ce service en vous présentant au poste de police situé rue de Jemeppe, 5 (ancienne brigade de gendarmerie).

Bonnes vacances à tous !

Maurice MOTTARD
Bourgmestre

Sommaire

Flash info
- Les enfants du Conseil à la découverte de leur commune
- Horaires d'été
Page 3

Flash info
- Le 101ème anniversaire de Mr Marcel HENDRIX
- Remerciements à Ronie De Brouwer
Page 4

Social
L' a.s.b.l. "La maison familiale – Le foyer d'accueil"
Page 5

Social
L'Inter Services de Grâce-Hollogne
Page 6

Social
Le comité de quartier du Berleur existe depuis 3 ans
Page 7

Social
La Maison de l'Emploi, premier bilan
Page 8

Evènement
Porsche Penders
Page 9

Evènement
Jef Ulburghs mène le Berleur au Musée
Page 10

Art
Jean-Marie Lheureux, sculpteur
Page 11

Patrimoine
Le moulin à eau de la ferme Guillaume
Page 12

2ème trimestre 2004 • numéro 18
Magazine communal de Grâce-Hollogne

Editeur responsable :
Maurice Mottard (Bourgmestre)
rue de l'Hôtel Communal, 2
4460 Grâce-Hollogne
Conception et réalisation :
A.D.L. Grâce-Hollogne
(agence de développement local)
rue de l'Hôtel Communal, 2
4460 Grâce-Hollogne
Tél. 04 224 53 83 • Fax 04 231 38 10
E-mail : info@grace-hollogne.be
Site : www.grace-hollogne.be
Photos & Rédaction : A.D.L. Grâce-Hollogne
Ont collaboré à cette édition :
Nadine Swinnen - Doris Davin - Jean-Paul Thyrion
Graphisme : www.mediagrafik.be - info@mediagrafik.be - Tél. 04 371 96 36
Photogravure : DEM s.p.r.l.
Impression : Gérôme s.a.
Dépôt légal n° BD50398

Les enfants du Conseil

à la découverte de leur commune

Le Conseil communal des enfants se réunit le mercredi après-midi. Lors de quelques séances, nos jeunes conseillers furent guidés à travers la commune par les membres de la Commission historique de Grâce-Hollogne. Encadrés par un assistant social de l'asbl "Ecoutons les Jeunes" et patronnés par l'Echevinat de la Culture et de la Jeunesse, ils ont exploré chaque recoin du territoire.

Emmenés en car à Horion-Hozémont, c'est avec grand intérêt qu'ils ont écouté deux spécialistes leur donner une vision très complète de la vie dans l'entité. Les enfants ont ainsi pu se faire une idée précise des ressources, qu'il s'agisse du patrimoine local (châteaux, fermes, église, moulin à eau) ou de l'activité agro-économique (siroperie, cressonnière). Et ce sont toutes les entités de la commune qui sont passées au crible chaque semaine : Bierset et Velroux (Aéroport et Musée de la Base militaire), Hollogne-aux-Pierres (Musée de la Commission historique) et Grâce-Berleur furent aussi au programme.

A l'issue de ces visites, les enfants goûtent et se réunissent pour discuter de certains points dans un débat très animé. Ils font également la synthèse de leur visite.

Le Conseil communal des enfants, créé voici plus de 5 ans, fonctionne comme celui des "grands". Les 54 membres – tous élèves en 5ème et 6ème d'écoles situées sur le territoire de Grâce-Hollogne – sont habilités à faire des propositions d'intérêt général au Collège échevinal. Le fait de connaître la commune leur permet de mieux comprendre les problèmes exposés par chaque conseiller. Ils peuvent ainsi appréhender les sujets à l'ordre du jour des séances et donner leur avis en tant que citoyens responsables.

Les conseillers, leurs guides et animateurs, tous ravis de l'expérience.

Coordonnées contacts :

Conseil communal des Enfants
Muriel Boyne : 04.234.92.04
Echevinat de la Culture et de la Jeunesse
Rue de l'Hôtel Communal, 28
4460 Grâce-Hollogne
culture-jeunesse@grace-hollogne.be

Asbl "Ecoutons les Jeunes"
Marcellin Petitfrère : 04.234.17.70
Rue de Flémalle-Grande, 22
4400 Flémalle
admin@elj.be

Commission historique de Grâce-Hollogne
Patrice Erler : 04.234.09.50
Propriété Body
Rue Grande, 75
4460 Grâce-Hollogne

Info administration Horaires d'été

Durant les mois de juillet et août, les services de l'Administration communale 24, rue Joseph Heusdens 2, rue de l'Hôtel communal 28, rue de l'Hôtel communal seront accessibles au public de 8h30 à 14h00 sans interruption, jusqu'à 14h45 pour le service de la Population et de l'Etat civil.

Pour plus d'informations ou prendre un rendez-vous, n'hésitez pas à nous contacter :
Service Population et Etat civil : 04.233.96.10
Service Travaux : 04.233.63.60
Service Sports : 04.231.48.86
Service Instruction publique : 04.225.26.29

Hôtel communal (Hollogne) : 04.224.53.70
Maison de l'Emploi et du Social : 04.234.92.00
Bibliothèque (rue des Alliés) : 04.239.69.27
Police : 04.233.91.85
En cas d'urgence : 101
info@grace-hollogne.be

Le 101ème anniversaire de Mr Marcel HENDRIX

C'est une sympathique réunion qui s'est tenue le samedi 3 avril dernier au domicile de Monsieur Marcel Hendrix, rue Toutes Voies, pour célébrer un an de plus à notre centenaire.

Les autorités communales ont en effet congratulé dignement cet homme qui a atteint le vénérable âge de cent et un an.
Marcel Hendrix est dessinateur industriel de profession. Il a été en poste quelques années à Likasi (anciennement Jadotville) pour l'Union Minière du Haut-Katanga, au Congo de l'époque.
Revenu en Belgique en 1960, il travaille comme boucher à Grâce-Hollogne. Sa boucherie se trouvait à l'origine rue Toutes Voies ; il s'installa ensuite rue du Pont à Jemeppe s/Meuse.
A l'issue de la petite cérémonie, Monsieur Hendrix a reçu quelques présents de l'Administration communale, du CPAS et de l'amicale du CPAS. L'officier de l'Etat civil, Joseph Voets, lui a transmis et lu un message de félicitations envoyé par S.A.R. Albert II à cette occasion.
Nous souhaitons qu'il reste encore longtemps dans la bonne forme qu'il affiche aujourd'hui.

Marcel Hendrix est toujours très lucide !

Remerciements à Ronie De Brouwer

Les remerciements du Bourgmestre à Ronie De Brouwer pour le don de son œuvre en tôle repoussée. Celle-ci se trouve exposée en bonne place dans la salle du collège échevinal.

C'est le 17 mai dernier que le Bourgmestre Maurice Mottard a invité l'artiste à la maison communale afin de le remercier officiellement pour son legs. Cette séance a été suivie du verre de l'amitié où étaient présents l'épouse de Ronie et le président de l'atelier "La Cave", M. Marc Cuyx.
L'objet en question représente les 10 provinces de Belgique à travers leur blason respectif, surmontées des armoiries du Royaume.
Réalisé sur un métal recuit, utilisé en carrosserie automobile, il a 9/10ème mm d'épaisseur. D'une surface d'environ 1 m², ses tons, tout en nuances, vont du clair argent au noir de jais.
Cette "tôle", comme l'appelle Ronie, il l'a d'abord dessinée, puis gravée, avant de la marteler, aidé dans cette tâche créatrice par M. Marcel Aerts, son élève et co-équipier.
Du tout achevé se dégage une puissance, un équilibre et une sobriété, qui forcent l'admiration et le respect.
Cette pièce d'art a été réalisée à l'atelier créatif "La Cave" de la rue Tirogne.
Cet atelier fonctionne toujours très bien, avec actuellement une soixantaine de membres et une dizaine de moniteurs. Pour rappel, il est ouvert les mercredis et jeudis de 19 à 21 heures, de septembre à juin.
Une activité de peinture sur soie a également lieu tous les lundis.
Ronie De Brouwer est le co-fondateur de "La Cave" et y donne toujours des cours (dessin à la plume, pyrogravure, tôle repoussée).
Avis à toutes les personnes qui se sentent la fibre artistique !

Devant la "tôle", de g. à d. : M. Mottard, R. De Brouwer, M. Aerts et M. Cuyx

Pratique du cannage à l'atelier

Fête de la musique au Foyer d'accueil

L' a.s.b.l. "La maison familiale – Le foyer d'accueil" nous a ouvert ses portes. Madame STRIVAY est la Directrice responsable de cette association ; elle nous en fait le portrait.

Historique et présentation

La Maison Familiale a été créée en 1967 par l'Abbé HENKENS et s'est constituée en a.s.b.l. la même année. Son objet social initial était de "recueillir les jeunes gens sans famille, orphelins ou rejetés de leur milieu familial, leur donner assistance morale et matérielle et leur assurer ainsi une place dans la société". Il s'agissait de ce qu'on appelait alors une "maison d'enfants du Juge".
Au début des années '70, il fut décidé de créer une nouvelle structure baptisée "Foyer d'Accueil pour Jeunes Travailleurs" qui accueille des hommes majeurs en difficulté, 24 h sur 24 et 365 jours par an.
En 2001 et 2002 l'évolution de la mission de l'a.s.b.l. a induit une séparation entre, d'une part, l'activité d'accueil d'urgence assurée par la maison d'accueil et, d'autre part, l'hébergement de longue durée dans ce qui est à présent

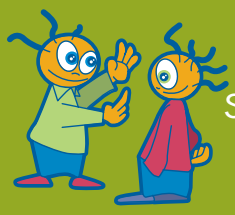

L' a.s.b.l.

"La maison familiale – Le foyer d'accueil"

appelé la "maison communautaire". Il existe aussi un 3ème volet d'accueil ponctuel d'hommes, refoulés par les abris de nuit lorsqu'ils sont complets : les "Lits d'urgence".
Dès l'origine, l'association a fonctionné entièrement sur fonds propres, puis a été subsidiée partiellement par la Communauté française et ensuite par la Région wallonne.

Les unités de fonctionnement

- les lits d'urgence : service de dépannage gratuit, limité à 1 nuit par personne dans un intervalle de 6 jours.
- la maison d'accueil : capacité de 44 lits, hébergement conditionné au respect du règlement intérieur. Il faut s'acquitter d'un droit de 10,75 €/nuit. Durée du séjour : de 6 mois à 1 an.
- la maison communautaire : 18 chambres individuelles et 11 studios où sont logés 29 pensionnaires. Comme les usagers de la maison d'accueil, les bénéficiaires de la maison communautaire ont libre accès au réfectoire pour tous les repas, à la buanderie et au service social. La contribution financière mensuelle est de 355 €/chambre et de 380 €/studio.

Qui sont les bénéficiaires ?

Ce sont des personnes qui ont perdu leur logement soit parce que leur compagne ou leur famille les ont congédiés, soit parce que leur logement a été déclaré insalubre ou parce qu'ils n'en payaient pas le loyer. D'autres sortent d'une institution comme par exemple une autre maison d'accueil, un hôpital, une prison…Certains encore ont quitté un logement, en ont retrouvé un autre mais non disponible immédiatement. Ils proviennent de la commune, de Liège, de Seraing, de Flémalle et ont été envoyés par des services sociaux, des associations caritatives, la police, le CPAS, ou toute autre origine.

Encadrement

Le personnel occupé et rémunéré par "La Maison Familiale" est de 13 personnes (6 subventionnées et 7 dont les émoluments se font sur fonds propres) + 3 bénévoles. Il s'agit d'une infirmière et d'assistants sociaux, d'éducateurs, de personnel de cuisine, veilleurs de nuit et homme de maintenance, sans oublier la Directrice.

Objectifs généraux / Ethique

Le travail en équipe, dans l'institution, a pour buts d'assurer aux pensionnaires le gîte, le couvert et les commodités ; d'organiser la vie en communauté et le temps libre ; d'accompagner la définition, la mise en œuvre et la finalisation des projets personnels, et enfin, de régulariser la situation administrative, sanitaire et financière.
L'accueil dans l'a.s.b.l. est inconditionnel : une demande d'accueil ne sera en aucun cas refusée pour des raisons liées au mode de vie de celui qui l'introduit. Par contre l'hébergement, lui, est conditionné au respect du règlement intérieur qui régit la vie en communauté.
L'institution refuse d'être un microcosme aseptisé, comme protégé du monde extérieur par une bulle et régenté par des règles arbitraires. Elle ne veut pas être un ghetto, mais au contraire essaie de s'ouvrir au monde extérieur. Elle tente de faire passer à ses pensionnaires un moment difficile de leur vie en rendant leur séjour le plus agréable et le plus normal possible.

Quels moyens ?

Pour avoir un climat de convivialité, différentes installations sont mises à la disposition des pensionnaires tels un atelier créatif, un coin lecture, une télévision, une table de ping-pong, un kicker, un billard, un jeu de fléchettes, des jeux de cartes ou de société, etc. Un "bar" qui, en plus d'être un local accueillant, est un lieu d'échanges privilégié.
De grandes fêtes, accessibles à tous, sont organisées chaque année : la journée "portes ouvertes", la fête de la musique le lundi de Pentecôte et la fête de Noël en fin d'année.

NB : les dons de toutes nature sont les bienvenus pour aider l'a.s.b.l. : argent, meubles, vêtements, literie, vaisselle, etc. Merci d'avance !

Coordonnées

A.S.B.L. Maison Familiale – Foyer d'accueil.
Direction : Mme Strivay
Rue de l'Hôtel Communal, 97
à 4460 Grâce-Hollogne
Tél. : 04.233.60.58
Fax : 04.233.60.51

Une partie des bâtiments de l'ASBL

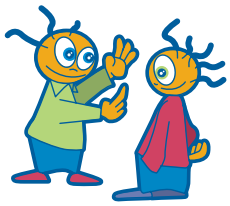

L'Inter Services
de Grâce-Hollogne

L'Inter Services de Grâce-Hollogne a organisé le 1er week-end de la santé et du bien-être les 27 et 28 mars. En présence de Madame la Ministre de la Santé et de l'Aide à la Jeunesse, Nicole Maréchal, la première initiative de ce nouveau service a obtenu un franc succès.

Renseignements

Sandrine BREUS
Tél. : 04.233.50.45
e-mail :
inter-services@grace-hollogne.be

Accueil de Mme la Ministre par l'Echevine Marianne Maes

L'Inter Services est une structure permettant aux professionnels de la Santé de se connaître, d'élaborer et de mettre en œuvre des projets collectifs, d'ouvrir des espaces afin d'apporter des réponses globales à des problématiques multi-factorielles.
Ce service propose aux familles d'entrer dans une démarche participative, de s'exprimer, de répondre à leurs besoins, de transformer les attentes en actions par le biais d'espaces ouverts aux parents, aux adolescents, aux enfants…
L'appel à projet "Vers des politiques communales de santé" lancé par la Ministre de la Santé et de l'Aide à la Jeunesse a permis, via l'Echevinat des Affaires Sociales, l'ouverture à la Commune et au CPAS de Grâce-Hollogne.
Le concept de promotion de la santé dépasse la prévention en l'intégrant dans une approche globale et tient compte de la dimension individuelle et collective de la santé avec ses aspects biologiques, psychologiques, sociaux, culturels, politiques, environnementaux, économiques et éthiques.

L'Inter Services poursuit les objectifs suivants :

1. Ressusciter le lien social dans la commune.
2. Construire des échanges et des ponts entre les familles et les partenaires psycho-médico-sociaux, culturels, sportifs, économiques.
3. Développer des solidarités et créer un espace d'information, de discussions et d'animations **pour et par** les familles.
4. Aider les familles dans la conduite de leur projet parental, familial, social,…
5. Soutenir les familles et favoriser **leurs actions** : actes individuels, actions politiques collectives, aides et services, en suscitant **la participation**.
6. Valoriser la créativité et la prise d'initiatives des familles.

L'initiative de ce W-E de la Santé et du Bien-Etre a permis aux professionnels et aux familles de Grâce-Hollogne de se découvrir, de se rencontrer au travers de 25 stands interactifs.
Les bénéfices de la vente du bar et de la petite restauration ont été entièrement versés au Télévie 2004 (environ 1300 €).

L'Inter Services a mis sur pied
l'Espace Relais Famille :
celui-ci est ouvert chaque 1er mardi du mois à la salle de réunion de la Maison de l'Emploi et du Social, rue de l'Hôtel communal, 28.

Et chaque 3ème mardi du mois à la Maison de Quartier, place du Pérou.
Heures d'ouvertures : de 13h30 à 16h30.

Beaucoup de stands intéressants

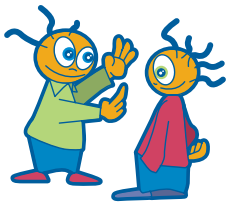

Le comité de quartier
du Berleur existe depuis 3 ans

L'idée originale a été de trouver certaines personnes, de les mettre autour d'une table et de développer un projet.

Le comité ▶

Monsieur Salvatore Falcone, Président du comité, nous parle de celui-ci.
Il existait déjà un comité de quartier à l'époque, mais qui fonctionnait tant bien que mal. Pour relancer la machine et convoquer une première réunion, j'ai envoyé un "toutes-boîtes" à environ 700 adresses de ce quartier assez peuplé. Parallèlement, j'ai contacté un certain nombre de personnes-ressources.
En fonction des gens qui y ont participé, on a décidé d'organiser quelques animations et de les réussir. C'est ainsi que nous avons été actifs pour la fête d'Halloween 2003 pour les enfants, qui a marché du tonnerre. Un beau succès a également été enregistré pour la 1ère édition de la Fête de la Musique où nous nous sommes investis et où les gens ont répondu.
Le comité de quartier du Berleur, ayant repris les anciens statuts en les aménageant, s'est constitué en ASBL. Ses objectifs sont de monter des animations originales, qui changent chaque année, pour tout le quartier du Berleur, et qui s'adressent à toutes les tranches d'âge de la population.

Salvatore Falcone nous dit encore : *Le but actuel du comité est également de rassembler les associations qui fonctionnent déjà sur le quartier autour d'un ou de plusieurs projets communs. En mettant ensemble les forces vives, nous allons faire les choses de manière plus conséquente. Pour cette année, 3 associations vont préparer et organiser la Fête de la Musique et Halloween aussi.*
Il est prévu d'organiser, dans un futur proche, un travail collectif autour d'un grand projet à définir. Des associations et des acteurs seront contactés en ce sens, comme l'école du Berleur, l'ASBL "Ecoutons les Jeunes", la "Boîte à musique" (école de formation au chant et variétés, rue des Meuniers), entre autres.
L'ASBL du Berleur reçoit un subside de la commune sous forme de budget annuel attribué par quartier. Une aide logistique d'infrastructure est également apportée par la commune ou la province.

Dans les activités festives soulignons qu'il y a aussi :
- le souper de fin d'année
- des balades dans la commune (découverte du Berleur et des environs avec M. Sinibaldo Basile, directeur de l'école et membre de la Commission historique).
- une excursion familiale en autocar dans le domaine provincial de Chevetogne (Ciney) + barbecue.

Pour ce qui est des projets, Monsieur Falcone nous confie : *Nous aimerions mettre sur pied des débats, ou des activités plus intellectuelles, sur des sujets bien précis comme la drogue, l'insécurité ou la petite délinquance. Les gens se posent beaucoup de questions sur certains sujets sensibles et on voudrait tenter d'apporter des réponses en mettant toutes ces personnes autour d'une table. Ce n'est pas évident, mais nous allons essayer.*

▲ Une partie de l'équipe au barbecue géant

Souhaitons bonne chance et succès au comité de quartier du Berleur et encourageons les bénévoles qui viendront en aide à celui-ci lors des manifestations de tous genres.

Coordonnées

Président :
Salvatore FALCONE
106, rue Alfred Defuisseaux
Tél. : 0479.35.09.99
Vice-Présidente :
Angela QUARANTA,
rue Jean Volders, 2
Secrétaire :
Noémi CRESPIN-BREULET,
rue Zénobe Gramme, 22
Trésorière :
Désirée VELASQUEZ,
rue Abraham Lincoln, 16

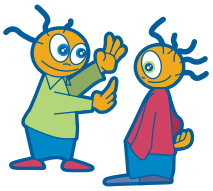

La Maison de l'Emploi, premier bilan

Dans notre édition du mois de décembre, nous vous présentions l'équipe de la Maison de l'Emploi. Ce service, ouvert au public depuis le 10 octobre dernier, est né d'une collaboration entre la Commune, le C.P.A.S. et le Forem. Nous avons rencontré Sarah De Keyn, coordinatrice, afin de faire un premier état des lieux.

la maison de l'emploi de Grâce-Hollogne avec LE FOREM

Consultation des offres d'emploi sur internet

Coordonnées

Rue de l'Hôtel Communal, 28
à 4460 Grâce-Hollogne
Tél. : 04.255.59.20
Fax : 04.225.59.29

Melle De Keyn, à qui s'adresse la Maison de l'Emploi ?

Notre Maison de l'Emploi est ouverte à toute personne en recherche d'information sur l'emploi ou la formation. Bien que notre principal public soit constitué de chercheurs d'emploi, nous accueillons également des travailleurs ou encore des étudiants.

Quels services ce public peut-il trouver sur place ?

D'abord une oreille attentive ; nous sommes trois conseillères à l'écoute des besoins de la personne et des difficultés qu'elle peut rencontrer dans son parcours d'insertion professionnelle ; nous tentons de l'aider à trouver les solutions les plus adéquates à sa situation.

Ensuite, nos visiteurs trouvent sur place tout un arsenal d'outils susceptibles de les aider dans leurs démarches : l'affichage de l'ensemble des offres d'emploi qui transitent par les directions régionales du Forem de Liège et de Huy, des ordinateurs connectés à Internet, une imprimante, un photocopieur, un téléphone, un fax, un espace documentaire.

Outre ces services de base, nous organisons également des activités collectives avec la participation de certains partenaires afin que les difficultés rencontrées par nos clients trouvent des solutions adaptées.

Quelles activités ont déjà été organisées dans vos locaux ?

Le 3e mardi de chaque mois, des conseillers en recherche d'emploi du Forem viennent aider des personnes à construire leurs CV et lettre de motivation.

Le 4e mardi de chaque mois, des consultants d'agences intérimaires sont présents pendant une heure pour permettre aux personnes qui le souhaitent d'établir un premier contact et de déposer leur candidature.

Nous organisons également des activités ponctuelles : intervention d'un conseiller en orientation de Forem Conseil pour aider les participants à valider un projet professionnel au moyen de tests psycho-techniques, présentation par le Carrefour Emploi Formation des différents organismes de formations pour adultes en région wallonne, organisation de la fête de l'Internet,…

L'objectif de ces activités est de créer des ponts entre notre service de proximité, peut-être plus rassurant, plus familial, et des services qui peuvent aider la personne à avancer dans son cheminement vers l'emploi ou la formation.

Et tout cela à quel prix ?

Tout est GRATUIT pour notre public. Aussi bien les services de base que la participation aux activités. Pour cette dernière, il est toutefois indispensable de s'adresser à l'une d'entre-nous afin de procéder à une inscription.

En ce qui concerne l'inscription comme demandeur d'emploi auprès du Forem ?

Il s'agit d'un service que nous rendons également. Toutes les démarches administratives habituellement effectuées au Forem de Liège peuvent l'être chez nous : (ré)inscription ou maintien d'inscription en tant que demandeur d'emploi, attestations, changement d'adresse,…

En cette époque de fin d'année scolaire, il est utile de rappeler que les étudiants sortant de leur parcours scolaire doivent au plus vite s'inscrire auprès du Forem s'ils veulent voir s'ouvrir leurs droits en tant que demandeurs d'emploi. Inutile de préciser que c'est encore chez nous qu'ils peuvent effectuer cette démarche !

Melle De Keyn, quelle est votre particularité par rapport à d'autres services que le public peut trouver auprès du Forem, par exemple ?

Le partenariat mis en place entre la Commune de Grâce-Hollogne, le C.P.A.S. et le Forem est réel et notre intégration au tissu communal qui en découle fait toute notre force. Nous sommes proches des citoyens dans tous les sens du terme et tentons, par des collaborations effectives avec d'autres services, de leur apporter un maximum d'autonomie dans leur parcours vers l'emploi.

PORSCHE Penders

Depuis le 16 avril dernier, Grâce-Hollogne a le privilège d'accueillir PENDERS PORSCHE LIEGE, l'une des 7 concessions officielles de la marque en Belgique. Une superbe infrastructure, à l'image de la célèbre et prestigieuse voiture, a en effet vu le jour, rue Laguesse, au pied du terril de La Bonne Fortune.

Coordonnées

Penders Porsche Center
Rue Laguesse, 17
4460 Grâce-Hollogne
Tél. : 04.349.40.10
Fax : 04.349.40.19
E-mail :
pendersrudi@penders.porsche.be
www.pendersporsche.be
Administrateur délégué :
Mr Penders
Responsable de vente :
Mme Henning
Conseiller clientèle :
Mr Langer

Monsieur Rudi Penders, qui était à Liège depuis une dizaine d'années, a inauguré ces nouvelles installations sur le zoning durant tout un week-end. Pour l'occasion, Monsieur Lallemand, Directeur Général de Porsche Belgium, a fait ronronner, au grand plaisir des convives, le moteur du dernier modèle Porsche, la Carrera GT – exceptionnelle puisque unique en Belgique.

Penders Porsche, qui emploie 14 personnes, s'est installé chez nous afin de bénéficier d'un espace beaucoup plus vaste et mieux adapté. Les anciens locaux, situés quai des Ardennes, sont exigus au regard de la nouvelle construction. L'architecture aérée du show-room sert d'écrin aux véhicules neufs et d'occasions. Accueil et aires d'attente, bureaux de vente isolés, parking en partie couvert, magasin, garage muni de huit ponts, réfectoire : tout a été conçu pour le confort du visiteur et du personnel… pour un service complet. Toute la famille peut s'équiper sur place : depuis les lunettes à la veste en passant par les VTT, les modèles réduits et même la Porsche à pédales pour enfants. Outre la vente des véhicules, pièces et accessoires d'origine, le concessionnaire assure l'entretien et la réparation de ces petits bijoux grâce à une équipe de mécaniciens chevronnés.

C'est aussi l'emplacement privilégié du terrain qui a conduit le concessionnaire à Grâce-Hollogne. L'accessibilité aisée et la proximité des réseaux autoroutier et aéroportuaire sont les atouts incontestables du site. Il faut dire que la clientèle Porsche vient parfois de très loin pour acquérir certains modèles qui sont construits en séries très limitées ou sont extrêmement rares sur le marché de l'occasion (15% des véhicules vendus sont exportés en Italie, Suède, Norvège, etc).

Le saviez-vous ?

En Belgique, environ 700 Porsches neuves sont vendues par an.
80% des Porsches roulent toujours : même un véhicule de 50 ans est remis à neuf, aucune d'elles ne prend la direction de la casse !
La gamme Porsche est constituée de 3 modèles : la Cayenne, la Boxster et la 911. Les nouvelles Cayenne et Boxster sont en préparation. La sortie d'un 4ème modèle est prévue pour 2008.

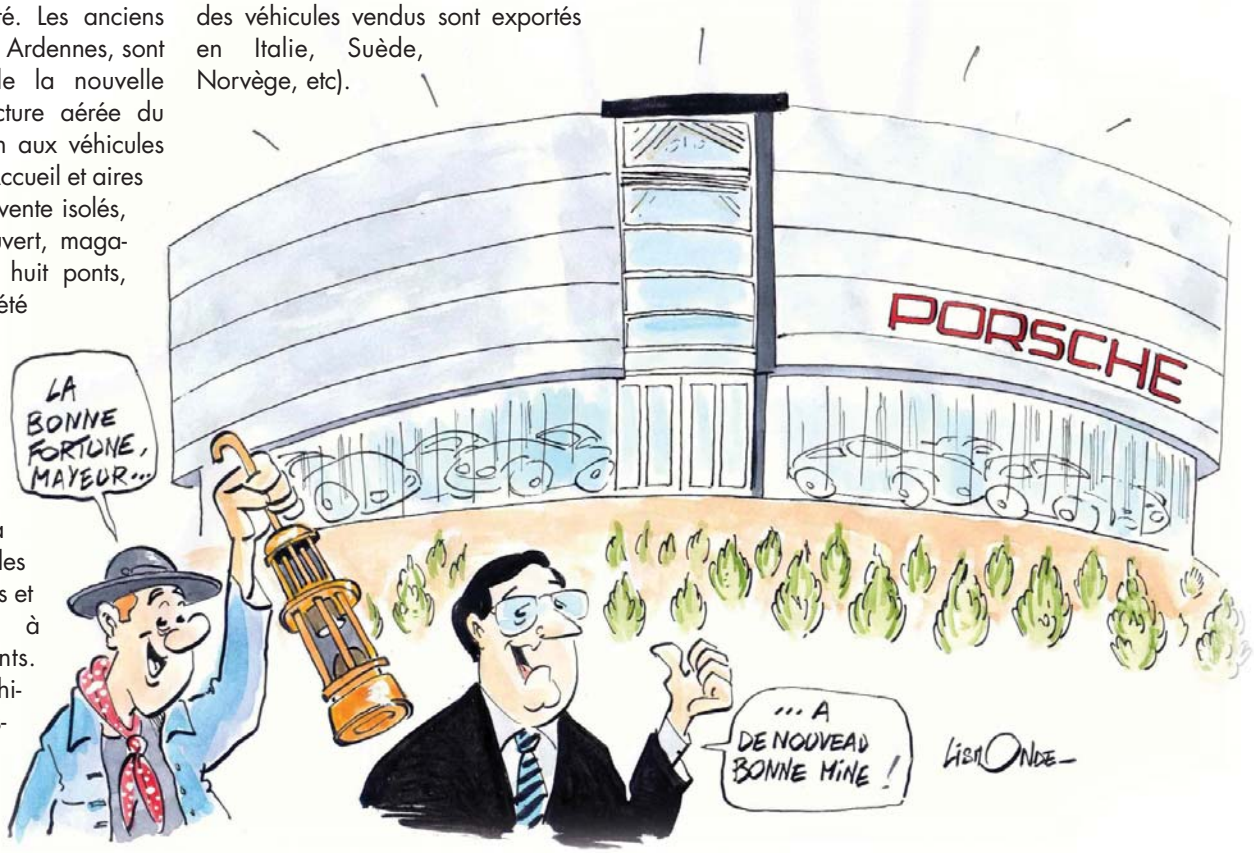

Lampe de mineur

Jef Ulburghs
mène le Berleur au Musée

Jef Ulburghs, cet ancien curé du Berleur et militant au côté des ouvriers du charbonnage, vient de léguer les souvenirs de son travail de prêtre animateur à Grâce-Berleur, au Musée de la Commission historique de Grâce-Hollogne.

Photo d'Albert Bos, Madame Barry mieux connue sous le nom de Fifine

Actif dans le quartier de 1947 à 1962, le prêtre a profondément marqué l'esprit de tous les Berlurons. En témoigne les nombreuses marques de sympathie qui lui ont été rendues lors de son "retour" en 2002[1]. Il a d'ailleurs reçu le titre honorifique de citoyen d'honneur de Grâce-Hollogne en même temps que la cantatrice, Alexise Yerna, pas plus tard que l'an dernier[2]. Conscient de l'empreinte qu'il a laissée dans la mémoire des habitants, c'est au Musée de Hollogne, qu'il a choisi de léguer les souvenirs de son passage énergique au Berleur. Il a offert, outre des objets de culte (ciboire, calice, patène, chasuble, cloche de l'ancienne chapelle, ornements liturgiques), des archives écrites, photographiques et cinématographiques, des outils et effets de mineurs et des archives très personnelles, telle sa correspondance… On peut également compter parmi ce trésor un tableau religieux…

Objets liturgiques

Cet ensemble, la Commission a décidé de le présenter au Musée (Propriété Body) dans un espace consacré exclusivement au Berleur. Monsieur François Nyns, représentant des amis du quartier en question, a ainsi rassemblé des souvenirs, témoignant du passé berluron et des activités caractéristiques de l'entité.

L'exposition "Le Berleur, au passé, au présent … au futur" est actuellement accessible au Musée de la Commission historique de Grâce-Hollogne.

[1] *Article paru à ce sujet dans le Magazine n°11.*
[2] *Article paru dans le Magazine n°14.*

Renseignements

Musée de la Commission historique de Grâce-Hollogne
Propriété Body
Rue Grande, 75
4460 Grâce-Hollogne
Conservateur : Patrice Erler
Ouvert le 1er dimanche de chaque mois de 13h00 à 17h00
Entrée gratuite
Infos musée :
Yvon Labarbe : 0477.63.21.18
Infos groupe :
Jean Moors : 04.233.51.99

C'est dans le bronze, le marbre et des matériaux plus incongrus comme le caoutchouc, l'acier, ou plus sensuels comme les dessous féminins fixés au polyester, que l'artiste exprime ses passions, ses envies, son amour de la Vie et de l'Art. Le magazine communal a rencontré pour vous l'esprit exalté qu'est cet artiste.

Portrait de l'artiste sur l'une de ses installations : L'Allée des Géants

Une femme étendue, bronze

Jean-Marie Lheureux

sculpteur

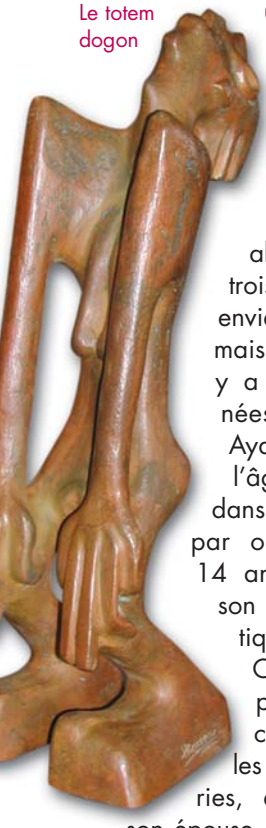

Le totem dogon

Originaire de Ligney (Geer), il s'est installé à Grâce-Hollogne dès 1967. Cet ancien policier de la commune se laisse, aujourd'hui, aller à la création en trois dimensions. Cette envie, il l'a toujours eue mais n'avait pu, jusqu'il y a une dizaine d'années, s'y adonner. Ayant perdu sa mère à l'âge de 5 ans, il entre dans le monde du travail par obligation dès ses 14 ans, modérant alors son enthousiasme artistique.

Outre sa passion pour l'art – traînant constamment dans les expositions et galeries, en compagnie de son épouse – il fait ses preuves dans le cyclisme et affectionne tout particulièrement les bambous dont est rempli leur petit jardin de Horion-Hozémont. Mais c'est surtout le peuple Dogon du Mali qui le fascine. Artiste engagé, il aide d'ailleurs deux écoles locales par l'envoi régulier de matériel scolaire. Engagé encore lorsqu'il érige le Monument aux Mineurs sur la place du Pérou, La Marche Blanche sur le rond point de Crotteux, ou qu'il aide de jeunes gens en difficulté à s'exprimer par les moyens plastiques et à exposer le résultat au public.

Jean-Marie Lheureux voyage énormément. Ses œuvres aussi. Cet artiste qui ne veut, au départ, ni vendre, ni exposer son art, est déjà – en seulement dix ans de carrière artistique – couronné de prix prestigieux : 1er prix d'excellence de l'Elite Internationale, médaillé d'or du Grand prix de Wallonie et de Belgique, médaillé de vermeil à Paris, prix du public, celui de l'originalité. Il a exposé un peu partout en Europe. Ses œuvres sont d'ailleurs éparpillées dans des collections privées en Allemagne, Luxembourg, Espagne, Ukraine… et même en Californie (USA), au Maroc et en Indonésie.

Ce qui caractérise son art, c'est sa pérennité dans le temps. Si lui-même explique le choix des matériaux utilisés par la volonté de faire résister ses œuvres au-delà de sa propre existence, il n'est reste pas moins que l'interprétation des sujets a un caractère intemporel. Sobriété, délicatesse, sensualité, sagesse peuvent en effet définir sa production. L'essentiel est montré à la manière tantôt de grands maîtres comme Picasso, Brancusi ou Giacometti et tantôt à la manière d'un artisan Africain. Mais cet autodidacte suit son instinct. L'artiste sculpte avant tout pour son plaisir, puis, s'il interpelle autrui, c'est tant mieux. Il nous livre ainsi sa pensée : *L'art est une forme d'éducation. Il peut être un refuge à la méditation, à l'exploitation du temps dans sa forme constructive, positive et représentative des valeurs morales … Il suffit de prendre le temps de s'arrêter, de regarder, de contempler, de toucher, d'avoir des émotions, d'apprécier, pour nous rendre sensible, respectueux et tolérant.*

Soleil, caoutchouc et acier

Buste de femme, bronze et acier soudé

Coordonnées

Jean-Marie Lheureux
Place du Doyenné, 4
4460 Horion-Hozémont
Tél./fax : 04.250.20.28

Les pommes, lingeries fixées au polyester

Monument dédié aux mineurs, acier soudé, Place du Pérou

La Marche Blanche, acier soudé, Rond- point de Crotteux

Une femme à la manière de Picasso

La roue, cachée sous la bâtisse principale, a un diamètre de 4,06 m.

Le moulin à eau
de la ferme Guillaume

Notre commune recèle des trésors cachés. En passant à proximité du moulin à eau, situé sur le petit ruisseau qui dévale, depuis Hozémont, la vallée des Awirs, on est loin d'imaginer qu'une immense roue est dissimulée sous cette imposante bâtisse et dansait sous l'impulsion des flots, il y a peu de temps encore. Pourtant, l'édifice, datant de la même époque que le château de Lexhy et l'église de l'entité, est un des rares moulins d'origine et en parfait état de marche, qu'il est permis de visiter en Belgique.

Renseignements

MOULIN DESIR
Rue du Sart-Thiri, 312
4460 Horion-Hozémont
Tél. 0474.54.21.03
Administrateur : Vincent Désir
Visite du moulin :
sur rendez-vous,
en groupe de max. 10 pers.
Boulangerie : lundi, mercredi, vendredi de 8h30 à 18h30
dimanche de 8h30 à 15h00
Fourniture d'alimentation pour bétail et volaille

Construit en 1865, par la famille des barons de Blanckart, châtelains de Lexhy et propriétaires d'un vaste domaine à Horion-Hozémont, le moulin est établi au lieu-dit "Lôneux", sur le ruisseau appelé jadis *li Bié dès molins*. Les eaux de celui-ci, grossies au village par celles du Ferdou, du "Pied de Vache", du Bobesse et du Bailesse, actionnaient autrefois pas moins de 14 moulins sur son parcours jusqu'à la Meuse. A cet endroit de la vallée, elles offraient une chute idéale – près de 6 mètres. La topographie particulière du site a cependant imposé quelques adaptations originales au mécanisme : la roue à augets – d'un diamètre de 4,06 mètres – est placée sous le bâtiment. De plus, vu sa position par rapport à la chute, le poids de l'eau devrait entraîner la roue vers l'arrière. Or elle tourne dans le sens inverse à celui que l'on pouvait attendre.

Les autres spécificités du moulin sont dictées par le fait qu'il ne s'agit pas de la modernisation d'une ancienne architecture, comme c'est souvent le cas, mais d'une construction entièrement neuve. Erigée en pleine Révolution industrielle, elle peut être qualifiée "d'avant-gardiste", car elle adopte d'emblée les améliorations techniques qui sont apparues au 18ème siècle. Tout y a été conçu dans un souci de faciliter le travail du meunier : la vanne du bief, qui commande la mise en marche et l'arrêt du moulin, est à proximité des meules. Un tapis roulant amène le produit brut au sommet de l'édifice où il subit les opérations de nettoyage et filtrage par le passage dans les bluteries, épierreurs, etc. Les grains dégringolent les cinq étages via une courroie à godets – espèce d'ascenseur à grain. A chaque niveau, une série de mécanismes permet la transformation de ces derniers en farine : ils sont concassés, mélangés… pour enfin être broyés dans les meules du rez-de-chaussée.

Les dépendances comprennent des silos de conservation et des écuries pour le cheptel de transport. Le meunier produit ainsi diverses farines alimentaires. A chaque type correspond une machinerie. L'énergie produite par la roue suffit à faire fonctionner tout le dispositif et même plus… Ses systèmes sont encore opérationnels. Toutefois, la roue est à l'arrêt car la législation et la concurrence en matière de production alimentaire ne permettent plus d'être rentable avec des procédés ancestraux.

Depuis le début du 20ème siècle, le moulin est exploité par la famille Guillaume, venue de Barchon. Ce n'est qu'en 1990 que ces meuniers de père en fils prennent leur retraite. Les propriétaires actuels, la famille Désir, envisagent de convertir le site en un lieu de tourisme et de savoir sur le métier qui fit sa gloire. Affaire à suivre…

Merci à Monsieur Grimbérieux

Le moulin et ses dépendances au lieu-dit Lôneux